

TEST SANGUIN POSITIF, SANCTIONS?

Par Profil supprimé Postée le 22/11/2013 21:32

Bonjour,

Je fume relativement peu mais je me suis fait contrôler la semaine dernière lors d'un contrôle routier. j'avais fumer dans la semaine et quelques taffes dans l'après-midi. Test salivaire positif donc on m'a conduit à l'hôpital pour faire une prise de sang.

Résultat: test positif, taux de 0.62 et taux résiduel de 9.75.

Que signifie ces taux? Quelles sanctions risque-t-on?

Pendant combien de temps le taux résiduel reste dans le sang?

Mise en ligne le 25/11/2013

Bonjour,

Nous faisons l'hypothèse la plus probable que le test auquel vous avez été soumis concerne le cannabis. Il ne nous est pas possible de donner la signification de ces taux ainsi que la durée de dépistage du taux résiduel dans le sang. Il nous faudrait pour cela plusieurs précisions, dont l'unité de dosage correspondant à ces taux, mais aussi et surtout le type de molécule recherché correspondant à chacun d'eux (THC, THC-COOH...). Nous vous invitons donc à préciser ces éléments à travers une nouvelle question, ou à consulter un médecin qui saura éventuellement vous en dire plus à ce sujet.

Concernant les risques, la loi prévoit une rétention et une suspension administratives de votre permis, ainsi que de la perte de 6 points. En plus de cela, vous risquez:

- Jusqu'à 4500 € d'amende et deux ans de prison.
- De devoir effectuer un stage de sensibilisation et vous plier à un suivi médical à vos frais.

Ces sanctions dépendront de la décision de justice qui sera rendue, pouvant être très variables d'une situation à l'autre, notamment en cas de récidive.

Si vous souhaitez faire le point sur vos consommations, n'hésitez pas à nous contacter au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.
